

Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL)

**Situation financière semestrielle
au 30 juin 2021**

Siège social :
3, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg
Forme juridique : Etablissement public
Numéro RCS : J58

Table des matières

	Pages
Situation financière semestrielle	
- Bilan	2 - 3
- Compte de profits et pertes	4
- Annexe à la situation financière semestrielle	5 - 11

Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL)

Bilan
Au 30 juin 2021
(exprimé en EUR)

Actif	30/06/2021	31/12/2020
<u>Actif immobilisé</u>	405.468.288,39	382.242.169,29
Immobilisations financières		
- Titres ayant le caractère d'immobilisations	Note 3 405.468.288,39	382.242.169,29
<u>Actif circulant</u>	70.002.314,50	15.814.442,17
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	70.002.314,50	15.814.442,17
Total du bilan (Actif)	<u>475.470.602,89</u>	<u>398.056.611,46</u>

Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL)

Bilan (suite) Au 30 juin 2021 (exprimé en EUR)

Passif		30/06/2021	31/12/2020
<u>Capitaux propres</u>		475.438.891,98	398.009.065,35
Dotations de l'Etat	Note 4	394.808.287,68	340.727.471,52
Résultats reportés		57.281.593,83	39.003.728,25
Résultat de l'exercice		23.349.010,47	18.277.865,58
<u>Dettes</u>		31.710,91	47.546,11
Dettes sur achats et prestations de services			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		31.710,91	47.546,11
Total du bilan (Passif)		<u>475.470.602,89</u>	<u>398.056.611,46</u>

Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL)

Compte de profits et pertes

Au 30 juin 2021
(exprimé en EUR)

Compte de profits et pertes	30/06/2021	31/12/2020
Matières premières et consommables et autres charges externes		
a) Matières premières et consommables	0,00	0,00
b) Autres charges externes	Note 5 -125.052,54	-224.330,26
Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé		
a) provenant d'entreprises liées	0,00	0,00
b) autres produits ne figurant pas sous a)	Note 7 23.474.063,01	18.502.195,84
Résultat de l'exercice	<u>23.349.010,47</u>	<u>18.277.865,58</u>

Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL)

Annexe à la situation financière semestrielle

Au 30 juin 2021
(exprimé en EUR)

Note 1 - Généralités

Par la loi du 19 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du paquet d'avenir - première partie (2015), il a été institué un établissement public, placé sous l'autorité du ministre ayant les Finances dans ses attributions et jouissant de la personnalité juridique, dénommé « Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL) » et désigné ci-après par « Fonds ».

Le siège du Fonds est à Luxembourg.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

La mission du Fonds consiste à réaliser une épargne dont les revenus pourront être utilisés, sous certaines conditions et dans certaines limites, pour contribuer au bien-être des générations futures.

Le Fonds dispose de l'autonomie financière. Il est alimenté par une dotation budgétaire annuelle d'au moins 50 millions d'euros qui se compose de recettes provenant en partie de la TVA sur le commerce électronique et des accises sur le carburant. Il peut être alimenté par d'autres recettes considérées comme non récurrentes.

Les dotations annuelles futures sont ajustées pour tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation nationale (IPCN).

L'Etat verse la dotation annuelle au Fonds au plus tard le 30 avril de chaque année.

Le Gouvernement en Conseil peut décider, au plus tôt vingt ans après la date de constitution du Fonds, ou lorsque les avoirs du Fonds dépassent 1 milliard d'euros, d'affecter au budget de l'Etat au maximum 50 pour cent des revenus dégagés par les avoirs du Fonds au cours de l'exercice précédent.

Les organes du Fonds sont le comité directeur et le comité d'investissement.

Le comité directeur assure la gestion et l'administration des avoirs du Fonds conformément à la mission de ce dernier. Il a tous les pouvoirs de gestion et d'administration requis pour ce faire.

Le comité directeur gère le Fonds dans toutes les affaires qui n'ont pas été déferées à un autre organe par la loi ou des règlements. Il lui appartient notamment :

- a) de définir la politique du Fonds ;
- b) d'établir les principes et procédures devant régir la gestion et l'administration du Fonds ;
- c) de statuer sur le budget annuel ; et
- d) d'arrêter les comptes financiers du Fonds.

Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL)

Annexe à la situation financière semestrielle (suite)

Au 30 juin 2021
(exprimé en EUR)

Note 1 - Généralités (suite)

La décision visée au point a) ci-dessus est soumise pour approbation au Gouvernement en Conseil.

La Banque et Caisse d'Épargne de l'État est agent bancaire du Fonds.

Les comptes financiers du Fonds sont également soumis pour approbation au Gouvernement en Conseil et sont publiés au Registre de Commerce et des Sociétés dans le mois de leur approbation.

L'année comptable du Fonds est identique avec l'année civile.

Le comité directeur adresse chaque année au Gouvernement en Conseil et à la Chambre des Députés, pour le 31 mars au plus tard, le rapport d'activités de l'année écoulée. Il adresse en outre chaque année au Gouvernement en Conseil, pour le 31 août au plus tard, un rapport sur les activités au cours du premier semestre et la situation financière à la fin du premier semestre.

Le Fonds est soumis au contrôle de la Cour des comptes conformément aux dispositions légales réglant le fonctionnement de cette Cour.

Note 2 – Méthodes comptables

2.1 Frais d'établissement

Le Fonds n'a pas supporté des frais d'établissement lors de sa mise en place.

2.2 Base de conversion des éléments exprimés en monnaie étrangère

Le Fonds tient sa comptabilité en euros (EUR). Le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

Les postes de bilan exprimés dans une devise autre que l'EUR sont convertis au cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes semestriels au 30 juin 2021. Seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes, les bénéfices et pertes de change réalisées et les pertes de change non réalisées.

Les opérations effectuées dans une devise autre que l'EUR sont converties dans la monnaie de présentation des comptes annuels au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Les éléments évalués à la juste valeur sont convertis sur base des cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes semestriels au 30 juin 2021. Les différences de change sur les éléments d'actif ou de passif comptabilisés à la juste valeur sont enregistrées au compte de profits et pertes avec les variations de juste valeur.

Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL)

Annexe à la situation financière semestrielle (suite)

Au 30 juin 2021
(exprimé en EUR)

Note 2 – Méthodes comptables (suite)

2.3 Immobilisations financières

Les instruments financiers sont évalués par référence à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée selon les modalités suivantes :

- les instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé ou sur un MTF (multilateral trading facility) sont évalués au dernier prix de marché publié par le marché réglementé ou le MTF concerné ;
- les parts d'OPCVM-non ETF sont évaluées à la dernière valeur nette d'inventaire publiée par l'OPCVM concerné ou sa société de gestion ;
- les autres instruments financiers sont évalués à leur valeur de réalisation probable qui sera estimée avec prudence et bonne foi selon les procédures fixées par l'agent bancaire et acceptées par le comité directeur.

La variation de la juste valeur des valeurs mobilières est enregistrée au compte de profits et pertes.

2.4 Instruments de couverture

Certaines positions de la classe d'actif « immobilisations financières » sont libellées en USD. Afin de ne pas subir les fluctuations de l'USD contre l'EUR, le Fonds a décidé de couvrir ce risque de change par des opérations de change à terme mensuelles à hauteur de 95% du montant global de cette classe d'actif. Le pourcentage de couverture est suivi continuellement et est ajusté lors d'un dépassement des limites de 90% et 100%.

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur basée sur leur valeur estimée selon les techniques d'évaluation décrites ci-après. Les pertes non réalisées et bénéfices non réalisés sont enregistrés dans le compte de profits et pertes. La juste valeur des instruments de couverture correspond :

- au dernier cours disponible le jour de l'évaluation pour les instruments de couverture admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou sur un marché réglementé ;
- à la valeur de réalisation déterminée par l'utilisation des méthodes d'évaluation fondées sur des hypothèses faites par le comité directeur et les conditions de marché existant à la date de clôture du bilan.

2.5 Créances de l'actif circulant

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.6 Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL)

Annexe à la situation financière semestrielle (suite)

Au 30 juin 2021
(exprimé en EUR)

Note 3 - Immobilisations financières

En date du 30 juin 2021, le portefeuille titres et les instruments de couverture du Fonds se présentent comme suit :

	ISIN	NOMBRE DE TITRES AU 30/06/2021	COÛT D'ACQUISITION EUR AU 30/06/2021	VALEUR UNITAIRE DE MARCHÉ EN DEVISE AU 30/06/2021	EVALUATION EN EUR AU 30/06/2021	PLUS/MOINS VALUE NON REALISE EN EUR
Obligations en EUR						
iShares Euro Aggregate Bond UCITS ETF	IE00B3DKXQ41	262.961,0000	32.533.444,96	127,0000	33.396.047,00	862.602,04
Natixis AM Funds - Natixis Euro Aggregate IA	LU0935223387	186,37960	32.208.261,87	182.843,0200	34.078.208,93	1.869.947,06
SPDR Barclays Euro Aggregate Bond UCITS ETF	IE00B41RYL63	554.743,00000	34.323.286,16	63,7280	35.352.661,90	1.029.375,74
Obligations en USD						
iShares Core U.S. Aggregate Bond ETF	US4642872265	338.262,0000	33.187.277,17	115,3300	32.898.048,86	-289.228,31
Schwab U.S. Aggregate Bond ETF	US8085248396	710.494,0000	33.074.890,60	54,6000	32.713.551,44	-361.339,16
Vanguard Total Bond Market ETF	US9219378356	453.104,0000	33.284.415,36	85,8900	32.818.228,60	-466.186,76
Actions de pays développés						
UBS ETF - MSCI World Socially Responsible UCITS ETF	LU0629459743	336.582,0000	29.676.684,94	116,6000	39.245.461,20	9.568.776,26
iShares MSCI World SRI UCITS ETF EUR-Acc	IE00BYX2JD69	5.852.443,0000	34.460.958,29	8,5140	49.827.699,70	15.366.741,41
Amundi Index MSCI World SRI UCITS ETF DR	LU1861134382	395.433,0000	22.282.899,55	75,2500	29.756.333,25	7.473.433,70
BNP Paribas Easy MSCI World SRI S-Series 5% Capped UCITS ETF	LU1615092217	626.767,0000	7.408.635,94	15,9722	10.010.847,88	2.602.211,94
Actions européennes						
BNP Paribas Easy MSCI Europe SRI S-Series 5% Capped UCITS ETF	LU1753045415	700.124,0000	14.860.381,90	27,3113	19.121.296,60	4.260.914,70
iShares MSCI Europe SRI UCITS ETF EUR-Acc	IE00B52VJ196	664.898,0000	28.879.304,80	58,6600	39.002.916,68	10.123.611,88
Amundi Index MSCI Europe SRI UCITS ETF DR	LU1861137484	274.740,0000	14.838.957,40	70,2900	19.311.474,60	4.472.517,20
Total (EUR)			351.019.398,94		407.532.776,64	56.513.377,70
Instruments de couverture						
Change Terme EUR/USD (éch. 16 juillet 2021)	n/a	n/a	n/a	n/a	-2.064.488,25	-2.064.488,25
Total (EUR)			351.019.398,94		405.468.288,39	54.448.889,45

Afin de prendre une exposition à un moindre coût sur les différentes classes d'actifs définies dans la politique d'investissement, le Fonds a décidé d'investir, pendant la phase de lancement constituée des cinq premières années d'existence du Fonds, dans des fonds d'investissement indiciels sous forme ETF (exchange traded fund) ou OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières au sens de la directive 2009/65/CE). Ces fonds indiciels suivent les indices de marché de référence des différentes classes d'actifs respectives (benchmarks) et ne sont pas activement gérés. Leurs coûts de fonctionnement internes sont peu importants.

Le choix d'affectation du portefeuille titres en immobilisation financière a été effectué pour refléter une optique d'investissement à long terme. Ce classement ne préjudicie pas le fait que les instruments détenus au 30 juin 2021 par le Fonds sont hautement liquides et pourraient être vendus à brève échéance.

Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL)

Annexe à la situation financière semestrielle (suite)

Au 30 juin 2021
(exprimé en EUR)

Note 4 - Dotations de l'Etat

La dotation versée au titre de l'année 2021 s'élève à 54.080.816,16 EUR. Au 30 juin 2021, le total des dotations versées s'élève à 394.808.287,68 EUR.

Note 5 - Autres charges externes

Au 30 juin 2021, ce poste est composé des éléments suivants:

	30/06/2021	31/12/2020
	EUR	EUR
Honoraires réviseurs	6.922,68	12.557,67
Honoraires comptables	6.534,36	13.068,70
Frais bancaires	130,00	1.380,00
Garde des titres	111.465,50	197.323,89
	<u>125.052,54</u>	<u>224.330,26</u>

Note 6 - Rémunérations des membres du comité directeur et du comité d'investissement

Au 30 juin 2021, aucune rémunération n'a été versée aux membres du comité directeur ou aux membres du comité d'investissement du Fonds.

Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL)

Annexe à la situation financière semestrielle (suite)

Au 30 juin 2021
(exprimé en EUR)

Note 7 - Produits et charges financiers

Ces postes se détaillent de la manière suivante :

	30/06/2021	31/12/2020
	EUR	EUR
Dividendes:		
Dividendes	1.508.182,56	2.870.881,69
Gains et pertes réalisés:		
Plus-value réalisée sur les instruments de couverture	1.675.000,53	14.376.837,41
Moins-value réalisée sur les instruments de couverture	-2.836.407,36	-6.737.698,37
Plus-value réalisée sur le portefeuille titres	0,00	14.896.628,42
Intérêts bancaires sur compte courant	-98.831,82	-62.487,32
Gains et pertes non réalisés :		
Variation de la plus/moins-value non réalisée sur le portefeuille titres (sans effet de change)	22.476.914,15	1.810.833,97
Variation de la plus/moins-value non réalisée sur le portefeuille titres (effet de change)	2.780.251,60	-8.054.862,73
Moins-value non réalisée sur les instruments de couverture	-2.064.488,25	-33.441,60
Reprise de la plus/moins-value non réalisée sur les instruments de couverture	33.441,60	-564.495,63
Total :	23.474.063,01	18.502.195,84

Note 8 - Autres intérêts et autres produits financiers

Les avoirs en banques du Fonds n'ont pas fait l'objet d'une rémunération positive au cours de l'exercice en raison des taux d'intérêts négatifs auxquels lesdits avoirs sont actuellement soumis.

Note 9 - Impôts

Le Fonds est exempt des impôts directs au Luxembourg.

Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL)

Annexe à la situation financière semestrielle (suite)

Au 30 juin 2021
(exprimé en EUR)

Note 10 - Engagements hors-bilan

Le Fonds est engagé au 30 juin 2021 par un change à terme échéance 16 juillet 2021 :

Achat de 91.160.724,64 EUR

Vente de 110.550.000,00 USD

Ce change à terme couvre, à hauteur d'environ 95%, le risque de change USD contre EUR en provenance des positions du portefeuille libellées en USD.